

## ***DOCUMENTS***

### ***Correspondance entre Henri Laugier et Vincent Auriol***

#### **Lettre (dactylographiée) de Henri Laugier<sup>1</sup>**

Adressée à Monsieur Vincent Auriol,  
Le 19 mai 1949.

Mon cher Vincent,

Quand le Président commande, les amis disciplinés n'ont qu'à obéir. - C'est ce que j'ai fait. - Mais je te garantis qu'il m'a été difficile de me mettre dans la peau du Président de la République ! J'ai fait ce que j'ai pu, j'ai tâché d'être officiel, pas trop, et noble, pas trop, et de dire des choses. - Si je n'ai pas trouvé le ton juste, il faudra me pardonner, c'est ma première expérience dans ce genre difficile. - Tu trouveras dans ce projet un peu de substance. Mais il faut que tu y ajoutes ton coeur et ton éloquence.

Je pars dans huit jours pour deux mois à Genève. - Mais je viendrais de temps en temps à Paris, en fin de semaine. - Je téléphonerai à ton cabinet pour voir si je peux te voir et causer - J'ai une suggestion peut-être digne de considération (et désintéressée), en ce qui concerne la Recherche scientifique.

Tu serais bien surpris si je te disais que je suis d'accord avec la politique de la France aux Nations Unies - Je proprement indigné. - Abstention en comité sur l'admission d'Israël aux Nations Unies (sous prétexte de Lieux saints). Abstention sur la question Franco... Combat pour écartier la Tutelle sur les colonies italiennes par les Nations Unies, pour confier cette Tutelle largement à l'Italie, etc... Abandon d'une référence à la Déclaration des droits de l'homme dans une résolution sur les Indiens de l'Afrique du Sud, référence qui, reprise avec véhémence, en français, par la délégation de Haïti, est finalement adoptée contre l'abstention française !! La politique du Vatican domine la politique extérieure française !

---

<sup>1</sup> Henri Laugier et Vincent Auriol se connaissaient de longue date. Leur séjour en 1943-1944 à Alger, où Auriol représentait le Parti socialiste clandestin à l'Assemblée consultative provisoire, a resserré leur amitié. Cette première lettre est une réponse à V. Auriol, alors président de la République, qui a demandé comme un service personnel à Laugier de lui préparer le texte d'un discours qu'il devait prononcer à la fin de mai 1949 à l'université d'Alger.

Mais je sais tes difficultés, et malgré mon indignation,

je t'embrasse de tout coeur.

**Lettre (dactylographiée) de Henri Laugier<sup>2</sup>**

Adressée à Monsieur Vincent Auriol, Président de la République, Palais de l'Élysée, Paris, France.

Le 18 juin 1950.

Mon cher Président,

J'hésite à te déranger pour te faire lire ma prose, connaissant les innombrables soucis qui sont les tiens mais je voudrais attirer aujourd'hui ton attention sur quelques points, d'importance différente :

1. Tu sais que j'ai toujours été très pessimiste sur l'évolution des relations entre les États-Unis et l'Union soviétique. J'ai toujours pensé que l'on n'arriverait (peut-être) à une suspension d'hostilités qu'en prenant des initiatives qui peuvent être jugées sentimentales, romantiques et spectaculaires, et qui le sont en effet. J'aurais souhaité, il y a deux ans déjà, que l'Assemblée générale des Nations Unies, sur l'initiative de la France, adoptât une résolution invitant les autorités les plus hautement responsables des États-Unis et de l'URSS à se réunir sous le regard des Nations Unies pour conclure, non pas une paix éternelle, mais une trêve, un modus vivendi, fondé sur la coexistence et la concurrence pacifiques d'idéologies contraires. Aucune de ces initiatives n'ayant été prise, la situation s'est toujours considérablement aggravée et je pense que les Nations Unies ne sont pas en situation de prendre cette initiative. On ne peut l'envisager que de la part de pays ayant une position relativement neutre, ou intermédiaire : l'Angleterre, la France, l'Inde; et ceci non pas pour régler seulement le problème de la Corée<sup>3</sup>, mais pour traiter le problème, dans son ensemble, de l'opposition générale sur tous les terrains entre l'Est et l'Ouest. J'ai souvent dit, en exagérant un peu à titre pédagogique, qu'il n'y a pas de problème grec, pas de problème autrichien, pas de problème de Berlin, pas de problème de l'Iran, pas de problème

---

<sup>2</sup> Dans sa position de haut fonctionnaire international (secrétaire général adjoint chargé des questions sociales, humanitaires et culturelles) qu'il occupa de 1946 à 1951, Henri Laugier n'a cessé de critiquer les positions adoptées par le gouvernement de son pays, insuffisamment courageuses à son avis lorsqu'il s'agit de la défense des droits de l'homme et de l'appui à la Charte des Nations unies. Ayant participé activement à l'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée à Paris le 10 décembre 1948, H. Laugier qui avait assuré le secrétariat des instances intergouvernementales chargées de sa rédaction, a tenté avec une vigueur et une ténacité remarquable d'en faire l'instrument central d'une coopération démocratique internationale.

Il a tenté, avec une ténacité non moins remarquable, de convaincre le Président de la République, que la France incarnant une "troisième force" potentielle, se devait de prendre des initiatives pour réduire la tension Est-Ouest qui risquait de conduire à une troisième guerre mondiale.

On trouvera enfin dans ces lettres un écho des interventions véhémentes de Laugier au cours des années 1952-1957, pour secouer "l'inertie" des pouvoirs publics face aux difficultés de la recherche scientifique.

<sup>3</sup> Le 25 juin 1950, cinq divisions de la République Populaire de Corée ont envahi la Corée du Sud et poursuivent leur offensive vers Séoul, déclenchant une sérieuse crise internationale.

de Corée; il n'y a qu'un problème : c'est le problème Washington/Moscou. C'est à celui-là qu'il faut s'attaquer. S'il est résolu, même médiocrement, même provisoirement, des chances de paix apparaissent sur un horizon que je vois très, très noir. C'est au contraire la malice des hommes de l'URSS d'obliger les États-Unis et leurs amis de l'Occident à des efforts monstrueux sur des points névralgiques périphériques innombrables (pont aérien de Berlin, aide à la Grèce, hier; Corée aujourd'hui; quoi demain? Indochine ? Yougoslavie? Il est temps de s'attaquer à la maladie réelle et non à des troubles locaux, secondaires.

Tu sais que Truman a déclaré (il y a déjà deux ans) qu'il voulait bien rencontrer Staline, mais à Washington; que Staline a déclaré qu'il voulait bien rencontrer Truman, mais à Moscou. La France (appuyée par l'Angleterre, la Belgique, l'Inde) ne peut-elle leur offrir de se rencontrer à Versailles, à Strasbourg, etc.? Cela consisterait à renouer la tradition de Téhéran, Yalta, Potsdam. Et maintenant la réunion pourrait se tenir en présence des Nations Unies (c'est-à-dire : Président et Vice-présidents de l'Assemblée, Bureau du Conseil de sécurité, etc.).

Je sais parfaitement que cette initiative va paraître, et est réellement, romantique et spectaculaire. Je ne suis pas sûr qu'elle réussisse, mais mon avis ferme est qu'elle doit être essayée, car si aucune action dans ce genre ne réussit, je crains sérieusement que nous ne soyons entraînés rapidement dans une conflagration générale. Il n'est pas sûr que cette tentative soit vouée à l'échec en ce moment. En effet, il est probable que :

a) les Russes sont surpris et inquiets de la réaction profonde des États-Unis et du monde entier contre l'agression coréenne et peuvent être disposés à entrer en négociations (ces négociations ne devant naturellement jamais conduire à un apaisement munichois);

b) les Américains, qui ont vaillamment réagi, mesurent que la guerre de Corée les engage dans une opération quasi illimitée où toutes leurs potentialités militaires risquent d'être engagées peu à peu à dix mille kilomètres de leurs bases.

Si les deux adversaires sont dans cet état d'esprit, il n'est pas impossible qu'en leur fournissant l'occasion de se rencontrer sur un terrain neutre, sur un terrain intermédiaire, on ne puisse aboutir à un succès.

2. Je vois que l'on vient de nommer Guy Mollet Ministre chargé du Conseil de l'Europe. Je m'en réjouis, car cela montre l'importance que l'on attache aux travaux relatifs à la création d'une Europe solidaire, mais, tu le sais, je préconise depuis longtemps la création d'un Ministère des Nations Unies, ou au moins d'un sous-secrétariat d'État aux Nations Unies<sup>4</sup>. Les problèmes de la sécurité, les problèmes économiques, sociaux, humanitaires, culturels, les problèmes de tutelle et les problèmes connexes d'assistance aux pays sous-développés constituent une masse prodigieuse d'études et de travaux et des problèmes d'un volume sans

---

<sup>4</sup> Le service chargé au ministère des Affaires étrangères de préparer les directives données à nos représentants dans les organes intergouvernementaux des Nations unies (Assemblée générale, Conseil de sécurité, Conseil de tutelle, Conseil économique et social et leurs organes subsidiaires) portait le nom de Secrétariat des conférences, puis de direction des Nations unies et des organisations internationales. Il dépendait du directeur politique et par son canal du secrétaire général du ministère. Son statut était donc inférieur à celui des services correspondants des ministères des Affaires étrangères d'autres grandes puissances (États-Unis et URSS en premier lieu).

comparaison avec ceux que traite le Conseil de l'Europe. J'aurais donc préféré que l'on constituât un Ministère ou un sous-secrétariat d'État des Nations Unies.

Je ne connais pas personnellement, ne l'ayant jamais rencontré, Guy Mollet, et si je fais cette suggestion, elle est tout à fait personnelle et je ne suis mandaté par personne pour la faire. C'est une simple suggestion du camarade socialiste Laugier au Président Auriol, pour qu'il la transmette s'il le juge utile au camarade Guy Mollet.

Excuse-moi d'avoir pris quelques-uns de tes précieux instants. Je suis heureux que la crise soit enfin résolue d'une façon honorablement satisfaisante. J'espère que la peur de mourir empêchera la Chambre de faire mourir le Gouvernement.

Je te dis Bon courage ! et je t'embrasse de tout coeur.

Affections à tous les tiens.

Henri Laugier.

**Lettre (dactylographiée) de Vincent Auriol**

Adressée à Monsieur Henri Laugier, Hôtel du Parc, Gex.

[En-tête : Le Président de la République].

Paris, le 24 juin 1950.

Cher ami,

J'ai bien reçu ta lettre récente et je l'ai lue avec l'attention que méritent le sujet et aussi l'amitié qui nous lie.

Je me réjouis de l'attitude Trygve Lie dans l'affaire coréenne. Je l'ai dit dans le discours que j'ai prononcé devant le monument Poincaré : en raison même du fait que les Nations se sont unies contre l'agresseur, il est prématuré de faire maintenant l'appel que tu souhaites. Il faut attendre que l'agresseur soit ramené à son point de départ, pour qu'il sache que l'on ne transigera pas. Ensuite il sera possible d'examiner la solution du rapprochement dans le sens que tu désires. C'est une de mes anciennes idées.

En ce qui concerne le ministère des Nations Unies, je vais en parler à Guy Mollet. Il sera ravi de l'opinion que tu émetts sur la création du ministère d'État chargé des Affaires européennes.

Je suis en ce moment très occupé par la liquidation de toutes les affaires de fin d'année. J'aspire au repos car je suis extrêmement fatigué.

Je t'exprime, mon cher ami, mes sentiments très affectueux.

[note manuscrite : Je t'embrasse.]

(signé) V. Auriol

**Lettre (dactylographiée) de Henri Laugier**

Adressée à Monsieur Vincent Auriol,

Le 21 novembre 1950.

Mon cher Président et ami,

Je viens de déjeuner avec Paulo et Linette, tous les deux parfait état, et en préparation de départ pour le Canada. Si je les revois à leur retour, nous dînerons ensemble de nouveau et Paul te rapportera nos conversations, pleines d'un optimisme délibéré, mais aussi d'anxiété véritable sur l'avenir de notre planète. J'ai lu avec l'intérêt que tu imagines les discours que tu as faits il y a quelques semaines; et j'ai eu une grande joie de sentir que sur la direction générale, sur l'essentiel, nous sommes d'accord. Il faut travailler pour que des contacts se rétablissent entre Est et Ouest : c'est la première condition pour tenter un accord, même temporaire, même fragile, mais enfin un accord. J'ai été heureux de voir que Schuman te secondait dans tes efforts, et que l'un et l'autre vous avez pris une position d'adhésion - réservée, mais enfin d'adhésion à la proposition soviétique venue de Prague, pour le rétablissement des contacts. Tu sais combien j'aurais souhaité que cette tentative ait été provoquée par une initiative des Nations Unies ou de la France, qui aurait alors proposé la question à l'ordre du jour. Le fait que la proposition vient de l'URSS vous oblige à des réserves, et à prendre une position quasi défensive. Mais c'est ainsi; et il faut tâcher de tirer parti de cette occasion. Je suis très heureux de la position qu'avec une prudence nécessaire, la France a prise.

Ici, naturellement, tous les regards sont tournés vers les grands problèmes de la sécurité : Chine, Corée, Formose, Indochine, Tibet... Et il est naturel que ces préoccupations aient priorité. Mais il se passe dans mon comité (Humanitaire, Social et Culturel<sup>5</sup>) des phénomènes capitaux que je te signale parce qu'ils développeront un jour prochain des conséquences monumentales. Dans quatre votes avec "appel nominal" sur des questions idéologiques (clause coloniale, inclusion des Droits économiques et sociaux dans le Pacte des droits de l'homme, Liberté de l'information) s'est constitué un bloc composé de toute l'Amérique du Sud, tous les pays arabes, tous les pays d'Asie (Inde, Pakistan, Birmanie, Indonésie, Philippines, Chine) et tous les pays du groupe soviétique. L'ensemble fait 32 voix qui s'oppose à une minorité de 10 - 12 voix, comportant États-Unis, Royaume-Uni, France, Canada, Australie, Belgique, Hollande, Danemark, etc. La réalité est donc que la direction du monde, dans ce comité, échappe aux pays de la civilisation occidentale, pour passer aux pays déshérités ! La réalité est qu'il existe dans le monde des centaines de milliers d'hommes qui vivent dans une misère affreuse, tant au point de vue de la nourriture que du logement, du vêtement, de l'habitation, de la culture même élémentaire... Ces millions d'hommes n'ont pas d'espoir raisonnable de voir cette situation améliorée par

---

<sup>5</sup> Il s'agit de l'une des six commissions de l'Assemblée générale des Nations unies, la troisième, intitulée Commission des questions sociales, humanitaires et culturelles, dont le secrétariat incombe au département du même nom dirigé par Henri Laugier de 1946 à 1951.

l'action nationale ou internationale à vues humaines, dans une ou deux générations. Il y a cinquante ans, ces hommes vivaient misérablement, sans espoir et sans jalousie - un peu comme des animaux ou des végétaux attachés à leur sol. Aujourd'hui, le rapetissement du monde, les communications internationales, les ont informés qu'il y a dans le monde des pays que l'histoire, la géographie ou leur génie propre ont rendu riches, et privilégiés, et où règne l'abondance, le luxe, et souvent le gaspillage des ressources. Et le bloc des pays déshérités se constitue tous les jours plus fort contre les pays privilégiés. Ils réclament sur le plan international, une nuit du 4 août, des nations privilégiées, entre les mains des patrons<sup>6</sup> déshérités. Tout cela développera des conséquences très graves, et tous les jours plus graves.

Encore un mot sur une question secondaire, mais qui a cependant son importance! Je suis attaqué tous les jours par des délégués amis, appartenant à tous les pays du monde, et à tous les blocs les plus opposés : ils viennent me dire leur tristesse, leur déception de voir la France si réticente pour inviter à Paris (ou à Cannes) la prochaine Assemblée des Nations Unies comme en 1948. J'en suis moi aussi consterné: il y a un mouvement général pour aller à Paris; et seule - semble-t-il - la France freine !... Je n'ignore point les charges qu'une telle réunion à Paris impose à la pauvre France; mais j'ai la conviction que les bénéfices moraux qu'elle en retire sont sans commune mesure avec ces charges; je crois que c'est vraiment une action désastreuse du gouvernement, de se montrer si peu enthousiaste, vis-à-vis d'un plébiscite aussi universel en faveur de notre Patrie.

Mon contrat aux Nations Unies se termine le 6 mars; je n'ai pas l'intention de rechercher son renouvellement; mais de toute façon je resterai à New-York les quelques semaines nécessaires pour pouvoir te recevoir à New York.

De tout coeur, je t'embrasse, et Michelle !

**Lettre (dactylographiée) de Henri Laugier**

Adressée à Monsieur Vincent Auriol, Président de la République, Palais de l'Élysée, Paris, France.

Le 10 janvier 1951.

Mon cher Président et ami,

Tu sais (ou tu ne sais pas) que je n'envoie jamais de cartes de Noël et du Jour de l'an, même pas aux "puissants du jour" mais je suis sûr que tu me pardonnes et que tu connais les sentiments qui m'animent; et que je te souhaite, à toi et aux tiens, mille et mille bonheurs même parmi les plus improbables pendant l'année décidément tragique qui s'ouvre.

Soula m'a tenu au courant des décisions ministérielles au sujet du Haut Commissariat à la recherche scientifique et de l'Énergie atomique. Je sais que ton action discrète a été puissante; je sais que tu avais efficacement préparé le terrain.

---

<sup>6</sup> Ils s'agit sans doute d'une faute de transcription à la place de laquelle il convient de lire "peuples" ou "patries".

De tout ce que tu peux faire je te remercie. Je pense que l'intérêt de la France est que :

- 1) le Haut Commissariat à l'énergie atomique soit supprimé,
- 2) Il soit créé un Haut Commissariat à la recherche scientifique ayant sous son contrôle l'Énergie atomique et chargé de mettre un peu d'ordre et d'efficacité dans l'effroyable anarchie qui règne dans la consommation de crédits pour la recherche scientifique dans les divers Ministères.

Cette solution aux problèmes actuels ne comporte pas de nouvelles implications financières; je crois qu'elle sera utile au pays.

En ce qui concerne les hommes :

1) Tu sais que si l'on me proposait le poste, je serais heureux de l'accepter et d'y consacrer les dernières énergies dont je dispose,

2) Mais tu sais aussi que je n'ai pas d'ambition personnelle, et que si l'on veut placer à ce Haut Commissariat un homme plus jeune, ou un parlementaire, je n'aurai aucune amertume d'aucune sorte, et je ferai tout ce que je pourrai pour l'aider de toutes mes forces.

Mon pronostic d'ailleurs est que ces choses iront très lentement et que, lorsque je rentrerai à Paris en avril (après ton voyage aux États-Unis) définitivement, le Quai d'Orsay me demandera d'utiliser mon expérience internationale sur les grenouilles, les lapins et les chiens de la Sorbonne, et que je retrouverai mon poste de Professeur. Et ce sera fort bien ainsi.

Tous mes vœux, à toi, à Michelle et à Paul,

Henri Laugier

P.S. Je ne te parle pas de la politique. Je suis sûr que tu es aussi attristé que moi, mais je peux t'envoyer un mémorandum si tu le souhaites.

**Lettre (manuscrite) de Henri Laugier**

Adressée à Monsieur Vincent Auriol,

Le 21 juillet 1951.

Mon cher Président et ami,

Je t'écrivais quelquefois lorsque nous étions séparés par l'Atlantique : pourquoi ne t'écrirais-je pas, maintenant que la Seine nous sépare...

Ce qui m'a surtout frappé, - et attristé - à mon retour en France, c'est l'absence d'intérêt, l'ignorance générale et l'inexistence de l'esprit public, en ce qui concerne les problèmes de politique extérieure, qui pourtant...

Aujourd'hui, dans l'actuel immédiat, cette apathie de l'opinion est particulièrement sérieuse, sur les problèmes de Corée. - Tu sais que j'ai toujours été un chaud partisan de l'action des Nations Unies; c'est la première fois, dans

l'histoire du monde que la collectivité humaine réunie dans une organisation internationale fait face militairement à une agression militaire<sup>7</sup>. - Il est vrai que les États-Unis ont pris l'immense majorité des charges, financements militaires et humains de ce combat. Mais, ce faisant, ils sont les mandataires des Nations Unies, et il est important qu'ils le restent, et qu'ils agissent comme tels. Ceci dans l'intérêt du développement de l'autorité des Nations Unies : dans l'intérêt de la France, qui doit faire tout ce qui dépend d'elle pour renforcer l'autorité de la coopération internationale; dans l'intérêt aussi des États-Unis, dont l'action est puissamment accrue par le mandat de l'organisation internationale.

Or, que se passe-t-il aujourd'hui ? Aujourd'hui, des négociations sont engagées en Corée, dont dépend certainement, pour le moins, la reprise et la continuation de la guerre de Corée, et peut-être, comme certains l'écrivent, le commencement d'une nouvelle guerre mondiale.- Et ces négociations sont confiées à des généraux, et à des amiraux américains, qui font chaque jour des déclarations, sur la politique des Nations Unies, qui prennent des décisions engageant au plus haut point l'avenir, sans que jamais un débat approfondi ait été provoqué aux Nations Unies sur ce que doit être à l'heure actuelle, dans les circonstances actuelles, cette politique des Nations Unies en Corée. - Et ces généraux et amiraux, qui, dans l'apathie générale, se confient à eux-mêmes le mandat d'agir au nom des Nations Unies, sont en général des analphabètes au point de vue international, qui ignorent ou méprisent l'Europe et le monde, et dont l'action est lourde des plus graves dangers pour le monde entier.

Qui est responsable de cette apathie ?

1) Certainement le Secrétaire général des Nations Unies<sup>8</sup> d'abord, qui prend des vacances, à qui la Charte donne sur les problèmes de sécurité un pouvoir analogue à celui d'un gouvernement, et qui laisse tomber cette autorité en quenouille.

2) Le Président de l'Assemblée, qui pourrait, qui devrait la réunir pour qu'un débat de fond s'engage et pour que des résolutions définissent l'action des Nations Unies en Corée.

3) Tous les gouvernements, y compris la France, qui peuvent proposer une réunion urgente de l'Assemblée, toujours en session théorique, pour que des directives précises soient données à des négociateurs [qui] ne devraient pas être exclusivement des militaires américains médiocres recevant des instructions de médiocres hommes politiques américains.

Après tout, dans cette pauvre Société des Nations tant critiquée, lorsque des problèmes de sécurité se posaient, même s'ils étaient minuscules, par rapport aux dimensions d'aujourd'hui (tel le problème de Corfou, comparé à celui de Corée)

---

<sup>7</sup> Dès le lendemain de l'agression nord-coréenne contre la Corée du Sud, le Conseil de sécurité des Nations Unies, profitant de l'absence du délégué de l'Union soviétique (qui pratiquait alors la politique de la chaise vide) a approuvé l'envoi d'une force d'intervention des Nations Unies en Corée. Cette force, composée pour l'essentiel de divisions américaines et placée sous le commandement du général Mac Arthur, a ramené en janvier 1951 les Nord-Coréens sur la ligne du 38ème parallèle. Ces événements ont dramatiquement aggravé la tension Est-Ouest.

<sup>8</sup> Trygve Lie, ancien ministre des Affaires étrangères norvégien, résistant courageux à l'occupation allemande, nommé à ce poste de manière inopinée et dont le mandat avait été renouvelé en 1950 par l'Assemblée générale passant outre à un veto soviétique, dut démissionner en 1952. Henri Laugier lui reprochait sa pusillanimité et n'a jamais entretenu avec lui des relations très amicales.

des débats étendus étaient provoqués à Genève, où l'on voyait la politique de l'organisation internationale discutée suivant les époques par Briand, Barthou, Eden, Paul Boncour, Litvinov, Léon Blum, Chamberlain, etc., etc.- Aujourd'hui, les problèmes de sécurité sont entre les mains de Lacoste, de Jebb, du vieux Warren Austin, lesquels d'ailleurs ne provoquent aucun débat et se réfugient dans le silence et l'inaction. Et ceci à un moment où le socialisme est au pouvoir en Angleterre, et où mon ami socialiste V. Auriol préside aux destinées de la France.

Ne crois pas que je surévalue l'importance, et l'autorité de l'Organisation des Nations Unies, dans le moment présent. Cependant, devant l'égoïsme anglais, les menaces soviétiques, et les incertitudes redoutables de la politique américaine, l'Organisation des Nations Unies constitue un élément certain de la sécurité française, et un facteur incontestable de la paix dans le monde. Il est inadmissible que, par la négligence de tous, cette organisation soit en sommeil; il est de l'intérêt français le plus certain, le plus immédiat et le plus lointain de lui rendre la voix, et de renforcer par tous les moyen son autorité.

Des initiatives s'imposent, des initiatives françaises. Elles seront tardives; mais il n'est jamais trop tard pour tenter de redresser une situation et d'agir... Quelles initiatives ?

Par tous les moyens en son pouvoir, contacts diplomatiques urgents, intervention de son délégué au Conseil de sécurité, intervention du président de la Délégation française à l'Assemblée (qui est le Ministre des Affaires étrangères), la France doit réclamer publiquement une réunion exceptionnelle de l'Assemblée, ce qui serait de beaucoup le mieux, ou, au moins, des réunions du Conseil de sécurité où seraient définies dans des résolutions et termes clairs la volonté et la politique des Nations Unies dans les circonstances actuelles en Corée.

Je suis convaincu que cette situation réussirait. Mais même si elle ne réussissait pas, elle montrerait que la France a perdu ce terrible complexe d'infériorité qui l'a frappée à la suite de sa défaite; et elle rassemblerait la pensée politique de nombreuses petites nations, d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient et de l'Asie, qui sont terrifiées devant le conflit possible des deux Grands, et qui cherchent une pensée politique intermédiaire qui les inspire et les dirige. A ce sujet ma visite rapide en Amérique du Sud, Mexique, Pérou, Chili, Argentine, Brésil, m'a montré que tous ces peuples cherchent vainement, auprès de nos ambassadeurs fantômes, une direction politique qu'ils ne reçoivent (pas). Ma longue conversation avec Vargas a été à ce sujet particulièrement instructive et révélatrice.

J'aurais encore beaucoup de choses à te dire sur le sujet; mais je sais que ton temps est précieux; en t'écrivant ces quelques mots, que tu trouveras peut-être trop libres, je suis sûr que je sers l'intérêt de notre pays, et notre vieille et fraternelle amitié.

De tout coeur,

(signé) Henri Laugier

P.S. Cette lettre était écrite la semaine dernière. Les journaux du matin indiquent que dans sa déclaration René Mayer va mettre l'accent sur les problèmes de politique extérieure. Je suis très heureux de cette nouvelle. Je connais l'intelligence de R. Mayer, sa puissance de travail, son bon sens, et son

efficacité dans l'action<sup>9</sup>. Je crains seulement qu'il n'attribue pas, au combat de la France dans les Nations Unies, l'importance qu'il mérite. Crois-moi, les Nations Unies sont un territoire d'action de prédilection pour la France, et où, pour diverses raisons souvent mauvaises, la France n'a pas encore pris le rôle important que lui réservent son passé, les circonstances actuelles, et l'affection que beaucoup de pays lui portent encore.

**Note (dactylographiée) de Henri Laugier au Président du Conseil**  
pour Monsieur le Président du Conseil,  
Paris, le 27 août 1951.

La lettre d'Acheson est grave et inquiétante, et la réponse que Morrison lui a faite, bien que grave, ondoyante et de style classiquement diplomatique, indique que les Anglais se rapprocheront bien plus des Américains que nous<sup>10</sup>.

Il est regrettable que nous ayons laissé à l'Amérique l'initiative d'un plan concernant le plus redoutable des problèmes européens, et que nous nous efforcions pas, en ce qui concerne l'Europe du moins, d'avoir avec les Anglais des conversations franches, en vue d'une attitude commune. Nous risquons ainsi de nous trouver seuls et d'avoir à nous défendre sur le plan américain et non sur le terrain choisi par nous.

Ceci pose nettement le problème de notre activité et de nos initiatives dans le domaine international.

En fait, les Américains poursuivent, avec habileté mais sans obstination, leur politique amorcé il y a trois ans : donner à l'Allemagne sa puissance et son indépendance avec l'espoir, hélas, que l'Allemagne mettra cette indépendance et cette puissance au service des Alliés occidentaux.

Bien qu'ils inscrivent, dans les chapitres réservés, la question de "l'unité allemande", ils ne se posent pas la question de savoir ce que fera l'Allemagne pour retrouver cette unité non seulement "politique", mais "territoriale", telle qu'elle existait avant 1939, avant l'amputation de la Prusse orientale et l'autonomie de la Sarre.

Ils ne s'interrogent pas sur la renaissance rapide du nationalisme et même du nazisme allemand (dont Adenauer ne dissout pas les organisations).

Il ne s'interrogent pas sur la création des associations militaires, nombreuses et revancharde, dont les généraux vaincus prennent la tête en demandant la réhabilitation de l'honneur allemand - en attendant de pouvoir un jour, comme Hitler, s'efforcer de rejeter une fois de plus l'idée de la culpabilité allemande.

---

<sup>9</sup> René Mayer, chargé par Vincent Auriol de former un gouvernement, a présenté sa déclaration ministérielle le 24 août. La Chambre lui refusera l'investiture.

<sup>10</sup> Août 1951 a été un mois de grandes manoeuvres diplomatiques. Pour faire face à la menace soviétique, le secrétaire d'État américain Dean Acheson et le haut-commissaire américain en Allemagne John Mc Cloy ont affirmé qu'il était indispensable que l'Allemagne soit réarmée et contribue à la défense européenne.

Ils ne s'interrogent pas sur les manifestations délirantes dont le général Ranke fut l'objet dès son retour des prisons de France, ni sur cette promesse inquiétante : "Nous vous donnerons bientôt l'unité allemande"<sup>11</sup>.

En face de tout cela, combien sont inquiétantes les manifestations qui, aujourd'hui, paraissent s'opposer mais qui risquent de se rejoindre pour l'unité allemande et qui ont eu lieu récemment dans l'Allemagne orientale, et dont il serait imprudent de méconnaître l'importance et le danger.

Si l'on veut bien réfléchir à tout cela et aux campagnes violentes du social-démocrate Schumacher, qui couronnent toute cette explosion de nationalisme, on ne peut que s'inquiéter de l'impatience d'Acheson à vouloir rétablir une Allemagne forte, dans son entière indépendance et - folle d'imprudence - à l'inclure "au plus tôt dans le pacte Atlantique".

Sous les formules enveloppantes, mais claires à force d'être répétées, Acheson propose de "commencer le réarmement de l'Allemagne", sous prétexte de "solution intermédiaire" en attendant "qu'à plus longue échéance" on établisse une force de défense véritablement européenne. Mais "combiner" à la fois la nécessité à court terme d'obtenir rapidement la contribution allemande, et la réalisation à long terme de l'idée de la création d'une force de défense commune en Europe, ce serait à coup sûr donner à l'Allemagne son armée européenne.

Cette idée, M. Mac Loy l'avait déjà développée dans une conférence à Berlin, en disant : "Si nous ne pouvons aboutir rapidement à l'armée européenne, il faudra au plus tôt créer l'armée allemande". A l'accroissement des exigences et des résistances allemandes depuis que ces propos ont été tenus, on peut prévoir les dangers d'une telle politique.

Dès que l'Allemagne aura son "commencement d'armée" avec ses généraux dédouanés aux yeux du peuple, ce sera le processus de 1923-1933. On chicanera sur les détails de l'armée européenne, et, avec le concours des Anglais, on remettra cette idée dans le magasin des grandes occasions perdues.

Dès lors, armée, libre, exigeante, l'Allemagne poursuivra sa politique de reconquête des provinces perdues et, les deux armées - l'orientale et l'occidentale - se rejoignant pour l'unité, c'est la marche certaine vers la guerre ou avec nous, ou avec l'URSS en échange des terres perdues.

Surtout si l'on commettait la folie d'admettre l'Allemagne à droits égaux et avec son armée propre dans le pacte atlantique, avec la possibilité pour elle de faire jaillir un jour ou l'autre une étincelle sur les poudres pour qu'elle puisse faire jouer la protection de ce pacte.

Le gouvernement et vous même en particulier ont fait une proposition de haute portée : la création de l'armée européenne. Il faut s'y tenir.

Qu'on se préoccupe tout d'abord et d'urgence de l'organisation technique de cette armée; que, cette organisation technique faite, on y incorpore les éléments allemands et les autres effectifs nationaux, sans attendre la création de l'organisme politique de cette armée, on peut le concevoir. Mais considérer l'armée européenne "comme un concept à long terme" et constituer "à court terme" les

---

<sup>11</sup> Le général allemand Ranke, condamné par un tribunal français pour crimes de guerre, a été libéré quelques mois plus tôt.

effectifs allemands me paraît une grave faute dont les conséquences pourraient être redoutables.

Une telle politique - à supposer même que l'URSS ne s'en prévale pas pour brusquer les événements - ferait son jeu et en France le jeu du parti communiste.

L'article de M. André Siegfried dans le *Figaro*, relatant la nombreuse correspondance expliquant les raisons d'un vote pour le parti communiste confirme mon opinion. Les Français sont très sensibles à la propagande faite avec intelligence, ténacité, dévouement et gros moyens par le parti communiste, aux ordres de l'Union soviétique. C'est, dans tous les milieux, la cause principale de ses succès. Ainsi que l'écrit Oural Of, à la fin de son livre récemment paru *Staline au pouvoir*, on attache une "importance considérable à la préparation idéologique de la Guerre". Cette préparation, elle la fait sur le thème de la "paix, en accusant les Occidentaux de préparer la guerre et cela afin de diviser leurs citoyens, afin d'affaiblir les démocraties, de saboter leurs efforts de défense, de préparer en cas de conflit, sa défense : Moi je voulais la Paix".

Qu'on le veuille ou non, cette propagande assortie des offres solennelles de paix, des conversations à quatre ou à cinq pour la paix, des thèmes équivoques et fourbes sur la nécessaire réduction des armements etc. porte ses fruits - il serait vain de le nier - , tandis que, n'opposant aucune proposition pratique et solennelle de paix, aucune propagande de paix, l'Amérique et ses Alliés, ne parlant que de préparatifs d'armement, apparaissent comme ne tendant qu'à la guerre.

Que serait-ce donc demain si on apprenait qu'on a "réarmé l'Allemagne" en attendant "l'armée européenne"; qu'on introduit l'Allemagne dans le pacte atlantique avec sa totale liberté, qu'on associe l'Espagne, etc. Croit-on que notre malheureux pays, si sensible encore, aurait le coeur à se battre si une perfidie de l'URSS s'était ainsi donné le préjugé favorable d'une volonté pacifique, (et) faisait, par un incident quelconque, se déclencher un nouveau conflit.

Nos amis Américains devraient avoir moins de prétention à diriger notre politique européenne alors que nous serions les premiers à payer de notre sang, et peut-être de l'existence de la Patrie, les erreurs commises par eux.

Ceci m'amène à suggérer des initiatives que le gouvernement français pourrait prendre :

A - Proposer que les Alliés, par une note signée de tous et non par des discours qui s'envolent, fassent connaître solennellement à l'Union soviétique et à tous les peuples leur volonté solidaire d'organiser la Paix sur des bases solides et confiantes, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et suivant les principes de la Charte signée par tous les peuples.

B - Affirmer la volonté de demeurer unis pour assurer la défense de leur indépendance, pour organiser cette défense par les pactes régionaux prévus par la Charte des Nations Unies.

Affirmer la solidarité de tous dans ce double effort commun de défense de l'indépendance nationale; et déclarer que rien ne pourra rompre leur unité ni briser leur volonté de mener à bien ce double effort.

C - Offrir, en quelques points précis et clairs - comme le fit le Président Wilson - les bases de la paix qu'on propose.

D - Organiser un Comité permanent de la défense de la paix et de propagande commune en vue de cette défense de la paix et de la liberté des peuples.

Si on entrait dans le détail, on pourrait faire les propositions suivantes :

I - Le Comité permanent de défense de la paix et de la liberté des peuples créerait dans chaque capitale des comités chargés de diffuser et d'expliquer les thèses de l'O.N.U. et des alliés sur le désarmement, vulgariserait les motions votées sur "l'Union pour la paix", "La paix par les actes", montrerait la fourberie des thèmes soviétiques sur la réduction des armements, démontrerait par des faits précis l'expansion soviétique, détrônerait ses thèses et ses actes par la domination idéologique du communisme international.

II - En ce qui concerne la réponse à Shvernick<sup>12</sup>, il y aurait lieu de le faire sous la forme d'une proposition pratique et concrète de paix, en répondant d'abord aux accusations soviétiques, en montrant que si les puissances occidentales ont créé le pacte atlantique et organisé leur défense, c'est dans le cadre de l'ONU et en raison des traités soviétiques avec les puissances asservies par l'URSS, et en offrant de discuter de la paix sur les bases suivantes :

1°) Rétablissement de la confiance entre les peuples : par l'ouverture permanente des frontières, aux personnes, aux idées (journaux, brochures), aux libres échanges...

2°) Plus d'intervention de l'URSS dans les affaires intérieures des pays par des partis assujettis à ses ordres.

3°) Organisation d'un contrôle international permanent, dans tous les pays adhérant à l'ONU, par des commissions désignées par celle-ci.

Ce contrôle, précédé d'un inventaire contradictoire dans chaque pays des effectifs et des armements de tout ordre (classiques, atomiques, etc...) devrait tendre à :

a) limiter les armées nationales à des organismes de police intérieure sans armes lourdes;

b) supprimer, en conséquence, dans chaque pays, ces armes lourdes, aviation de combat, armes atomiques, etc... et à ce que les laboratoires ne travaillent que pour des oeuvres de paix;

c) instituer en même temps une grande armée internationale dirigée et contrôlée par l'ONU en vue de faire appliquer ses décisions; et créer l'armée internationale<sup>13</sup> prévue par la Charte de l'ONU et dont une fraction pourrait stationner en Europe aux frontières de l'Allemagne.

d) évacuer les territoires encore occupés par les forces étrangères, sauf celles ordonnées par l'ONU pour assurer la défense de la paix, et libres élections sous contrôle international dans tous les pays, hier ennemis et, encore occupés.

e) organiser la coopération économique des États adhérant à l'ONU pour le bien-être des peuples.

Ces propositions devraient être considérées comme un tout et, en cas d'acceptation des principes, être soumises à des commissions spéciales du Conseil de sécurité travaillant en secret en vue d'une rédaction définitive.

---

<sup>12</sup> Pour désamorcer le projet de réarmement de l'Allemagne et séparer les États-Unis de leurs alliés européens, le président du présidium du Soviet Suprême de l'URSS Shvernik a adressé le 5 août un message au président Truman proposant un pacte à cinq pour le renforcement de la paix.

<sup>13</sup> En réalité la Charte prévoit dans son Article 47 la création d'un Comité d'État-major responsable, sous l'autorité du Conseil de sécurité, de la direction de toutes forces armées mises à la disposition du Conseil.

Les résolutions prises seraient immédiatement appliquées dès que l'ensemble aurait été accepté par tous.

Enfin, les alliés occidentaux affirmeraient que, tant que des décisions de cet ordre ne seraient pas prises, ils continueraient d'assurer, dans le cadre de l'ONU, leur défense pour être au moins à égalité de défense avec l'URSS et ses satellites, la responsabilité des armements lui incombant.

Je crois que si de telles propositions étaient faites avec solennité par tous les États du pacte de l'Atlantique, la position des Alliés serait forte.

J'ai dit toute ma pensée.

Si nous ne mobilisons pas les forces morales, si nous paraissions même, contre toute vérité, méconnaître l'idéal pour quoi moururent tant d'hommes, je crains de pénibles surprises pour tous.

### **Lettre (manuscrite) de Vincent Auriol**

Adressé à Monsieur Henri Laugier,

[En-tête : Le Président de la République] (s.d.).

Mon cher Henri,

C'est autour du planétarium que j'ai en quelque sorte répondu à ton discours d'ouverture du cours de physiologie générale, en provoquant du ministre et du recteur des explications sur la nécessité de la conception et de la réalisation d'un plan d'équipement scientifique<sup>14</sup>.

Ainsi ce plan, demandé par toi avec force et émotion, est en voie d'établissement sur les bases du rapport Faral. Les savants ont été invités à faire connaître, par priorité, leurs besoins, et, si tu n'as pas été pressenti, c'est que - Sarrailh dixit - tu n'étais pas encore rentré en France<sup>15</sup>.

Je te conseille, je te demande même de voir Faral, de lire son rapport, de lui donner tes indications et suggérer tes solutions, et, en octobre, de me tenir au courant.

Toutefois, il faut tenir compte aussi des innombrables tâches des Nations. Rien n'est simple. Mais même quand tu demandes des priorités sur le tourisme, je dois te dire que pour acheter même des instruments de science, il faut des devises, et que le tourisme nous donne une grande part, et même pour payer nos importations de pétrole, on frappe lourdement l'auto, et il lui faut des routes.

Tout est proportion et équilibre. Mais pourquoi aussi ta pensée si mesurée, si calme, si puissante a-t-elle besoin d'une forme explosive ?

---

<sup>14</sup> Laugier a retrouvé à l'automne 1951 sa chaire de physiologie à la Sorbonne, qu'il occupera jusqu'en 1958. Le Président de la République a honoré de sa présence la leçon inaugurale. Laugier a fait à cette occasion un exposé volontairement provocant dénonçant la grande misère de la recherche scientifique, ce dont le ministre de l'Éducation nationale, André Marie, a été vivement offusqué. Vincent Auriol a repris la préoccupation de Laugier à son compte lors de la célébration du quinzième anniversaire du Palais de la Découverte.

<sup>15</sup> Sarrailh est alors recteur de l'Université de Paris et Faral administrateur du Collège de France.

J'ai dû ramasser quelques écarts et panser quelques blessures après ta menace d'appel vibrant à l'opinion contre le gouvernement !!! Il a fallu du temps, tu as dû t'en apercevoir, pour "rétablir les relations..."

Si tu veux bien, à la rentrée d'octobre, nous parlerons de tout cela.

En ce moment, je suis accablé de fatigue ! Car on m'a fait un calendrier de juin ébouriffant.

Affectueusement à vous deux.

[signé] Vincent Auriol

**Lettre (dactylographiée) de Henri Laugier**

Adressée à Monsieur Vincent Auriol,

Shady Rock, Cap d'Antibes.

Antibes, ce 20 août 1952.

Mon cher Vincent,

Je te remercie de m'avoir fait communiquer par Paul ton sentiment sur mon appel du comité français en faveur de la "démocratie combattante"<sup>16</sup>; et je me réjouis que ce sentiment ait été favorable. Mais ce n'est qu'un petit commencement d'une action qui, j'espère, grandira.

Je n'ai pas voulu troubler ton repos à Muret, mais puisque aujourd'hui tu as repris ton collier de travail, je ne peux pas éviter de te dire toutes les graves craintes que j'éprouve au sujet des positions que va prendre le Gouvernement aux Nations Unies, sur le problème tunisien. Je vais tâcher de le faire (est-ce possible ?) d'une façon calme, mesurée et non explosive.

Le fait est, je crois, que la majorité des États Membres, donc la majorité de l'Assemblée Générale, considère que les Nations Unies sont compétentes pour traiter des questions du Maroc et de la Tunisie. Je suis donc convaincu que si la France se bat soit pour empêcher l'inscription de ces questions à l'ordre du jour, soit pour contester la compétence des Nations Unies, singulièrement de l'Assemblée Générale, en ces matières, il y a toutes les probabilités que la France soit battue; ce sera une défaite grave qui atteindra profondément son prestige aux Nations Unies et dans le monde. On peut peut-être conserver encore une fois l'espoir, à mon avis chimérique, que la France remporte de justesse une médiocre victoire ; s'il en était ainsi, ce serait de toutes façons une victoire à la Pyrrhus et il est certain qu'elle sera un jour prochain définitivement battue.

Par contre, je suis convaincu que le dossier de l'action colonisatrice de la France en Tunisie comme au Maroc est bon; qu'un homme de talent, connaissant

---

<sup>16</sup> Association et revue créées par H. Laugier en 1952.

bien la Tunisie et le Maroc (un jeune Catroux, un Labonne moins anguleux) peut plaider ce dossier et doit le gagner au fond.

Mon avis, d'autre part, est que la France a l'intérêt le plus direct de s'engager dans une grande politique Nations Unies; à étendre et non à restreindre la compétence des Nations Unies. Le temps n'est plus où l'on pouvait penser et espérer que la civilisation occidentale allait "prendre la forme française pour envahir le monde" (Prévost-Paradol), quand les Français étaient au Canada, en Louisiane et au Indes; la sécurité française aujourd'hui ne tient plus exclusivement à une force française qu'il faut naturellement maintenir au niveau le plus élevé possible; la France ne doit pas oublier que, au cours des deux dernières guerres, elle a été sauvée parce que, de tous les coins du monde, les peuples sont venus sur son territoire la défendre pour vaincre des agressions qui étaient des agressions contre le droit et la liberté partout dans l'univers. Si elle a été finalement sauvée, c'est parce que son combat était en accord avec la conscience profonde de tous les peuples libres.

Si, sur un problème colonial, à répercussions étendues, la France se met en opposition avec cette conscience universelle, les conséquences en seront désastreuses à brève échéance. Je suis particulièrement anxieux, attristé et pour tout dire indigné quand j'entends des hommes responsables déclarer, sottement, que la France "n'a pas de leçon à recevoir des Nations Unies" et que si la majorité dans les Nations Unies décide de discuter les problèmes tunisien et marocain la France doit quitter les Nations Unies. Tu sais que cette opinion existe ; elle m'a été exposée avec passion au cours d'un déjeuner, par mon député des Basses-Alpes, à qui son passé, son président et sans doute son avenir conféraient une autorité particulière. Ai-je besoin de te dire que j'ai réagi avec vivacité !

Après toutes les fautes accumulées, tout est devenu plus difficile, mais rien n'est encore définitivement perdu; nous en sommes au dernier quart d'heure. Voici donc mes conclusions:

**Primo :** Il est fou de s'opposer à la discussion aux Nations Unies des problèmes nord-africains, soit en votant contre l'inscription à l'ordre du jour, soit en contestant la compétence des Nations Unies sur ces problèmes. Si la France adoptait cette position, elle serait tôt ou tard, et sans doute prochainement, battue.

**Secundo :** Le dossier de la France, colonisatrice, au Maroc et en Tunisie, est bon, il peut et doit être plaidé aux Nations Unies au fond. La cause a dès lors toutes les chances d'être gagnée. Des pays comme les États-Unis et le Chili (j'ai longuement causé avec leurs délégués à la dernière Assemblée) ont été consternés d'avoir été obligés, sur pression française, d'écarter la discussion. Il est probable que, désormais, ils ne s'inclineront plus. Mais ils étaient disposés à voter avec la France sur le fond.

**Tertio :** La préoccupation prioritaire pour la France doit être de rester en accord avec la pensée internationale et avec la conscience des peuples. Elle court à des désastres si elle entre dans un isolement contraire à ce qui fut sa politique à peu près constante, depuis l'établissement de la République en France.

**Quarto :** Pour défendre les positions de la France à l'assemblée, et j'espère que se seront des positions nouvelles, il faut envoyer, non pas un fonctionnaire du Quai d'Orsay, que ce soit Hoppenot, Chauvel, Parodi, Binoche ou Puaux, mais réellement un homme politique. Je connais très mal le personnel actuel et, en citant des noms, je peux faire de graves erreurs ; mais il me semble, qu'entre les

Gaillard, Buron, Letourneau, Mitterrand et d'autres, on doit pouvoir trouver des candidats. Mais la question est assez sérieuse pour que l'on puisse penser à Ramadier, à Mendès-France, ou à Edgar Faure. Sans doute bien d'autres noms pourraient être pris en considération.

Je pense qu'il était de mon devoir de te dire fraternellement mon sentiment de démocrate combattant sur la question. J'espère que tu es en bonne santé, que Michelle va bien, que toute la famille est en bon état. Marie et moi nous t'embrassons de tout coeur.

P.S. Je passerai probablement quatre jours à Paris, les 29, 30, 31 août et 1er septembre, mais tu seras sans doute trop occupé pour que je puisse te voir. Je dois prendre le bateau (Flandre ou son suppléant) le 2 octobre pour les États-Unis et le Canada où je vais représenter la Faculté des sciences aux fêtes anniversaires de la fondation de l'Université catholique française de Québec. Je serai de retour les premiers jours d'octobre, et à ce moment je te demanderai quelques minutes de ton temps pour une conversation libre et affectueuse. J'ai reçu des documents parfaitement officiels, sur les conditions dans lesquelles a été préparée la demande de crédits pour la recherche de l'enseignement supérieur dans un nouveau plan d'équipement, et ces documents confirment, hélas, de façon assez désespérante les inquiétudes que j'avais exprimées dans mon discours au Palais de la Découverte. Je vais en discuter avec ce cher Soula, qui arrive ici demain, pour se reposer au moins quelques jours. Nous en causerons tous deux à mon retour.

**Lettre (manuscrite) de Vincent Auriol<sup>17</sup>**

Adressé à Monsieur Henri Laugier,

[En-tête : Vincent Auriol].

Le 8 août 1954.

Mon cher Henri,

Je reçois la lettre et ton "topo", au Cap Bénat où nous sommes depuis 1 mois.

Si tu étais un "nègre", je te remercierais avec effusion. Mais tu es un frère, et je t'embrasse !

Les trois pages me seront très utiles; c'était le seul domaine où je sois vraiment un infirme total ! J'espère que je pourrais, avec les idées que j'ai et la documentation que je puise dans les papiers officiels, faire comprendre la France et la situer à sa place dans le monde. On nous tape dessus de tous côtés, parce

---

<sup>17</sup> Cette lettre et la suivante se situent au moment où Mendès France, appelé au pouvoir le 17 juin, vient de rompre avec éclat avec l'immobilisme des gouvernements précédents en mettant fin à la guerre d'Indochine. Laugier a fourni à Auriol des éléments sur la situation de la recherche scientifique pour une conférence que ce dernier doit faire à Bruxelles.

qu'on nous envie et que nous n'avons à opposer que des maladroites et une timidité dans l'information et la propagande.

Je te souhaite succès dans ton utile travail. Et je me réjouis à la pensée que nous vous aurons vus le 11 septembre au Cap Bénat. Nous voilà presque au 22, car nous allons ensuite à Bruxelles via Muret-Paris.

Et en attendant cette joie, nous vous embrassons tous les deux.

[signé] Vincent Auriol  
Cap Bénat  
par Bornes-les Mimosas

**Lettre (dactylographiée) de Vincent Auriol** (avec corrections et additions manuscrites)

Adressé à Monsieur Henri Laugier, 55 rue de Babylone,

[En-tête : Vincent Auriol].

Le 16 avril 1957.

Mon cher Henri,

Je m'excuse de ne pas écrire de ma main cette lettre. J'écris très mal, d'autre part, je veux dire toute ma pensée et je profite de ce que j'ai près de moi ma nièce qui est dactylo pour faire taper mon texte.

J'ai donc reçu ta lettre et le texte du discours que tu as prononcé en ma présence ès-qualités Président de la République, qui en effet avait fortement déplu à André Marie. Je l'ai calmé de mon mieux, ce fut difficile et ce fut lent. Il n'est pas douteux que si les hommes de science sont spontanément sortis de leur laboratoire, tu les y avais incités et que cet appel à la révolte avait fortement déplu au ministre, sans déplaire au Président qui d'ailleurs connaissait l'état d'esprit patriotique et la sincérité de celui qui prononçait ces propos, jugés alors révolutionnaires.

Mais toi aussi, tu fais comme André Marie : tu prends la mouche sans réfléchir aux textes et je dirais même sans les connaître. Tu as tort de faire confiance "dans les objectivités" comme on dit aujourd'hui, de la presse et dans l'exactitude de ses informations !!

Je t'envoie le texte de mon discours tel que je l'ai prononcé. Je n'ai même pas relu cette frappe. Tu verras que je n'ai pas "fustigé" l'impuissance de l'ONU, j'ai tout simplement dit que Léon Blum dénoncerait l'impuissance et les défaillances de l'ONU avec la même vigueur qu'il flétrissait, etc.

Tu dis, toi, qu'il eût "regretté profondément l'impuissance". Entre "dénoncer l'impuissance" et la regretter, il y a évidemment une très petite nuance. De même qu'il y a une contradiction entre ton indulgence pour l'ONU et ta sévérité pour le gouvernement. C'est la vérité tous ces gouvernements de pays rassemblés à l'ONU que tu trouverais voir fustigés. Malheureusement, l'ONU vaut par les gouvernements qui la composent, de même que les constitutions valent par les

gouvernements qui les appliquent, de même que les familles valent par les membres qui en font partie.

La vérité est que les guerres de plus en plus généralisées rassemblent l'un en face de l'autre deux blocs, un bloc vainqueur, un bloc vaincu, et malheureusement, le bloc vainqueur était composé de la Russie d'un côté et de l'autre par l'Amérique. Et nous les retrouvons face à face, par la suite de la faiblesse de Roosevelt à Yalta et à Potsdam, et on ne peut pas dire que la France à ce moment-là y fut.

Je te rappelle même qu'avant San Francisco, on avait réuni au Quai d'Orsay une commission pour donner son avis sur la prochaine charte de l'ONU. J'avais l'honneur d'en faire partie et je siégeais à côté de Paul Boncour. Nous avons combattu le droit de veto et nous avons demandé que l'on donnât plus de place et plus de vigueur aux formules relatives à l'armée internationale.

Le malheur c'est que Pierre Cot avec son brio, traînant derrière lui un certain nombre de professeurs de Droit Public et aussi quelques timides du Quai d'Orsay, nous battit à plate couture, Paul Boncour et moi, et la commission, à la majorité, se prononça pour le droit de veto et fit une place insignifiante, simplement sous le forme d'un voeu, pour l'armée internationale.

D'ailleurs, dans la conférence internationale pour la France, notre thèse fut littéralement écrasée par les autres pays. Le malheur en effet est l'opposition violente entre les États groupés autour de l'URSS et les États groupés autour de l'Amérique.

On peut mettre toutes les forces de la France au service d'une constitution d'une puissante ONU, mais ce sera oeuvre vaine si l'Amérique d'un côté et la Russie de l'autre ne veulent pas accepter ces modifications.

Le drame de l'après-guerre, c'est cette confrontation de deux continents impérialistes chacun à leur façon; le continent Russe et Asiatique avec son impérialisme idéologique, et le continent des États-Unis avec son impérialisme capitaliste.

Voilà le malheur et contre cela, rien ne peut prévaloir.

C'est une erreur de dire que tous les gouvernements successifs se sont intégralement "foutus" de l'ONU. Ce n'est pas exact. Depuis quelque temps, il y a une irritation contre l'ONU, c'est certain, mais au début, on avait fait effort pour modifier la Charte de l'ONU, ainsi que je viens de le dire, effort vain, et l'on n'y parviendra que si les États-Unis renoncent à être aussi absolus qu'ils le sont et aussi à un anticommunisme parfois stupide, et si les Soviétiques ne faisaient pas peur au mode comme ils le font jusqu'à présent, par leurs variations incessantes. J'avais cru à un moment qu'ils se corrigeraient, rien à faire, et précisément, le retour à leurs anciennes méthodes a créé du scepticisme partout, même chez Tito.

Voilà, mon cher Henri, ce que je voulais te dire. Pour mobiliser la pensée de Léon Blum au service du combat des vivants, j'ai dit tout simplement ce que tu dis toi-même. "Il dénonça en face des agressions contre l'Éthiopie, la Tchécoslovaquie, l'Autriche-Hongrie, les impuissances de l'ONU"<sup>18</sup>. Permetts moi de te dire qu'il aurait dénoncé, j'en suis sûr, en tout cas pour ma part "je dénonce l'impuissance et les défaillances de l'ONU en présence du drame hongrois et du drame israélien et des nasardes du dictateur Nasser".

---

<sup>18</sup> Il s'agit bien évidemment de la SDN.

Je crois que ces explications t'éclaireront sur ma pensée et aussi peut-être rectifieront ce qu'il y a d'un peu excessif dans le jugement que tu portais sur mon discours. Puisque tu en as appelé à M. le Président, c'est la sincérité du Président qui te répond.

Non seulement selon ton vœu et ton expression, je te "pardonne", mais je me félicite de ton interpellation qui m'a permis de jeter un peu de lumière sur ce débat, et je vous embrasse tous les deux.

[signé] Vincent Auriol